

CERTIFICAT DE FORMATION

Coaching santé et bien-être

Je soussignée, Cécile Pouteau, directrice de l'organisme de formation Alliance éducative, certifie que Mme Alexandra CHEVASSUT, patiente experte, a participé entièrement et activement aux journées de formation des 30 septembre, 1^{er} et 2 octobre ainsi que les 20-21-22 novembre 2019 pour un total de 42H de formation.

Lors de ces journées, elle a reçu une information et développé des compétences sur les thèmes suivants :

- ❖ **Journée 1** : Connaître ce qu'est le coaching santé et sa pertinence pour l'accompagnement du patient dans le changement et la qualité de vie. Les bases théoriques du coaching. Le coach : rôle, compétences, posture et outils. Techniques d'entretien. Technique et pratiques ++++++
- ❖ **Journée 2** : Le défi du changement : les conditions de la réussite, l'apport des neurosciences. La motivation : les enjeux, les outils et les approches pour la développer et la soutenir. Les étapes d'accompagnement en coaching santé – le contenu de séances du bilan éducatif partagé/Diagnostic éducatif aux séances de suivi du plan d'action
- ❖ **Journée 3** : Déterminer le degré de préparation au changement et clarifier la situation présente du patient : outils et techniques (cycles de vie de Hudson, la ligne de vie, la balance décisionnelle, les besoins, les valeurs, les domaines de vie). Outils et pratique +++
- ❖ **Journée 4** : Etablir la vision de santé et bien-être : intérêt, méthode et outils. Déterminer les objectifs à 3 mois et objectifs hebdomadaires : caractéristiques d'un « bon » objectif, techniques et outils (objectif SMART, guide d'entretien). Outils et pratique ++++
- ❖ **Journée 5** : Réaliser les séances de suivi d'objectifs et mise en œuvre du plan d'action : pertinence, approche, outils. Outils et pratique ++++
- ❖ **Journée 6** : Aider le patient à comprendre et dépasser les obstacles ; outils et pratique ++++ - La composante émotionnelle du patient ; comprendre l'origine et le sens des émotions ; outils d'accompagnement de la composante émotionnelle

Pour faire valoir ce que de droit,

Fait à Rennes, le 27 novembre 2019

La directrice

Cécile POUTEAU



SARL Alliance éducative
7 rue de la Santé
35000 RENNES
Tél: 02 99 31 19 63
Siren : 534 686 464 RCS Rennes

CERTIFICAT DE FORMATION

Education thérapeutique dans les maladies chroniques

Je soussignée, Cécile Pouteau, directrice de l'organisme de formation Alliance éducative, certifie que Mme Alexandra CHEVASSUT, coach en santé a réalisé les exercices des 11 modules de formation en e-learning et a participé aux réunions de tutorat avec mises en situation, du 4 novembre 2019 au 5 mars 2020, pour un total de 42H de formation. Lors de ces modules, elle a reçu une information et développé des compétences sur les thèmes suivants :

- **Module 1** : L'ETP, qu'est-ce que c'est ? : définition, objectif, contexte et cadre législatif, les compétences des soignants et les compétences des patients
- **Module 2** : La posture éducative : empathie, écoute active, valorisation, confiance, non-jugement, authenticité
- **Module 3** : La démarche éducative et le bilan éducatif partagé (diagnostic éducatif)
- **Module 4** : Mieux connaître le patient : du choc de l'annonce aux compétences psychosociales, le référentiel de compétences du patient
- **Module 5** : Développer ses compétences relationnelles : questions ouvertes, reformulation, synthèse
- **Module 6** : Pratiquer le bilan éducatif partagé
- **Module 7** : Les entretiens individuels de suivi : accompagner la temporalité du malade selon des outils
- **Module 8** : S'approprier des compétences pédagogiques et d'animation : notions de pédagogie, analyse critique des documents existants au sein de la structure
- **Module 9** : Connaître les techniques d'animation et concevoir une séquence pédagogique
- **Module 10** : Animer des ateliers collectifs : Comprendre comment favoriser une bonne animation d'un groupe - Animation de la séance collective conçue lors du module 9
- **Module 11** : Les étapes de mise en œuvre d'un programme d'ETP : de la conception à l'évaluation, première ébauche d'un programme et définition de sa posture

Elle est donc habilitée à accompagner des patients dans le cadre d'un programme d'éducation thérapeutique conformément à l'article 2 de l'arrêté du 2 août 2010, le décret N°2013-449 du 31 mai 2013 et l'arrêté du 14 janvier 2015.

Pour faire valoir ce que de droit,
Fait à Rennes, le 5 mars 2020
La directrice

Cécile POUTEAU



SARL Alliance éducative
7 rue de la Santé
35000 RENNES
Tél. 02 99 31 19 63
Siren : 534 686 464 RCS Rennes